



Règles de promotion et communication des dispositifs médicaux (DM)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les exigences des règles de communication des dispositifs médicaux
- Appréhender les différences en fonction du statut des produits et du public visé
- Identifier les risques et les encadrer



COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les règles de communication avec les professionnels de santé
- Savoir identifier la réglementation applicable pour être en conformité
- Savoir bien communiquer



PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire



PUBLIC

- Chef de produit
- Responsable ou chargé de communication
- Chargé d'affaires réglementaires
- Personne en charge du digital en santé

PROGRAMME

Introduction

- Différence entre communication et publicité

1. Cadre juridique et réglementaire

- Communication selon le statut des DM
- Communication selon les destinataires
- Publicité pour les professionnels de santé
- Communication selon les supports

2. Communication digitale

- Site Internet
- Réseaux sociaux
- E-média

3. Autres réglementations applicables

- Charte des bonnes pratiques du DM
- Dispositif d'encadrement des avantages
- Dispositif transparence

DATES

19 MARS 2024
14 MAI 2024
5 DECEMBRE 2024

DURÉE

1 JOUR

TARIF

*1 000€ HT
PAR
PARTICIPANT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900 € HT / participant